

Ref : CA2018/63

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 JUILLET 2018

DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA DÉCADE DE CERISY « QUE NOUS DISENT LES BEST-SELLERS ? »
ORGANISÉE DU 23 JUILLET 2018 AU 30 JUILLET 2018

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 06 juillet 2018 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation,

Vu les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE:**

- *l'encaissement par l'Université Bordeaux Montaigne d'une subvention de 10 000€ allouée par la Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit (SOFIA) pour le déroulement de la décade de Cerisy (Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle, sis le Château, 50210 Cerisy-la-Salle – France) organisée du 23 juillet 2018 au 30 juillet 2018 sur la thématique «Que nous disent les best-sellers ?» ;*
- *la grille de rémunération des auteurs participant à cette manifestation (cf. telle que figurant en pièce ci-jointe)*

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 06 juillet 2018.

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de votes pour	32
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 01/10/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 06/07/2018